

Par Nadine Richon

## S'ÉVADER PAR L'IMAGE

**Une cinéaste en prison, c'était le pari de Denise Gilliand, qui propose un documentaire et cinq courts métrages avec des détenus.**

Comme on le voit dans *Article 43*, il est dur pour un prisonnier de ne pas connaître sa date de sortie. Cet article était selon certains «l'oubliette des temps modernes», et s'il a été remplacé par un autre dans le nouveau Code pénal, l'internement de délinquants jugés dangereux pour une période indéterminée demeure. Bien sûr, ces prisonniers ne sont pas là pour rien. Mais la réalisatrice refuse de les juger, préférant même ignorer les raisons de leur enfermement dans les établissements pénitenciers de la plaine de l'Orbe.



© Michèle Massy

La réalisatrice Denise Gilliand.

Elle est venue là pour leur proposer un atelier cinéma et cette rencontre aura lieu «autour du cinéma uniquement». A l'arrivée, les spectateurs bénéficient non seulement du documentaire de Denise Gilliand mais encore de cinq courts métrages réalisés par les détenus eux-mêmes. Dans le documentaire, nous apprenons à connaître les protagonistes de l'expérience. Pour des raisons de clarté, notamment, nous pouvons parfois regretter le parti pris d'ignorer les actes commis. La cinéaste nous fait pénétrer dans ce monde sur la pointe des pieds. De manière inattendue, l'émotion s'invite au détour d'un visage ou d'une petite phrase comme «Je paie dix fois trop cher pour l'acte que j'ai commis» ou «Je me vois comme un type normal», ou encore «On n'est pas né pour tuer», et cette question quand tous les jours sont pareils : «Demain c'est quand?» Denise Gilliand ne croit pas qu'un participant à l'atelier pourrait profiter d'une autorisation de filmer à l'extérieur pour s'enfuir. Par-delà cette bienveillance un peu naïve, on constate cependant qu'elle n'a pas tort. Les détenus vont porter leurs cinq courts métrages jusqu'au bout, tournage, musique, montage, et les assumer d'une façon collective. Dans ces images, la plaine de l'Orbe est magnifiée, la douleur est parfois criante mais teintée d'humour. Le travail apparaît comme une composante essentielle de la vie des prisonniers, qui les relie d'une certaine manière au reste de la société. L'un des détenus se présente ainsi : «Je suis un agriculteur sur un domaine...»

Alors que l'expérience va s'achever, deux participants avouent dans un moment très fort, face à la caméra : «Je suis là pour meurtre» et «J'ai tué une amie dans un moment de folie»...

**Sur les écrans dès le 28 octobre**

**Débats et soirées spéciales sur : [www.article43.ch](http://www.article43.ch)**